

# La croissance verte

## **Ce que l'on entend par là / notre objectif**

Parallèlement aux efforts de relance immédiate de l'économie, l'Union européenne doit agir pour faire surgir un nouveau modèle économique de développement **durable**, aussi bien pour la planète que pour notre avenir. Il faut à la fois relancer l'économie et investir à long terme, c'est-à-dire mettre en œuvre une politique qui réponde aux besoins économiques et sociaux immédiats et qui soit en même temps une politique mondiale verte.

Nous proposons une stratégie européenne pour une croissance écologique, innovante et riche en emplois, qui créera 10 millions de nouveaux emplois à l'horizon 2020 (dont 2 millions pour le secteur des énergies renouvelables seul) et donnera à l'Europe le leadership mondial de l'innovation, des nouveaux produits et des technologies durables.

## **Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?**

Cette action part de la stratégie de Lisbonne déjà adoptée, destinée à faire de l'Europe une « économie de la connaissance », la plus dynamique et la plus compétitive au monde, soutenant sa croissance par le développement de l'emploi qualifié et par la cohésion sociale.

## **Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :**

- Lors de la révision de la directive-cadre sur les déchets, l'UMP – avec le reste de la droite européenne - s'est opposée à l'amendement du PSE, qui demandait un cadre pour optimiser le recyclage des déchets (il fixait un niveau d'ambition général pour les flux de déchets les plus importants).
- La droite s'est toujours opposée, dans les rapports sur les plans de relance ou sur le budget de l'Union, à l'idée que la crise doit être aussi l'occasion de favoriser des investissements dans la croissance verte
- Elle a toujours voté contre l'internalisation des coûts externes liés à la pollution (congestion du trafic par exemple) en matière de transport
- Dans le paquet sur le changement climatique, la droite a enterré notre proposition de consacrer les revenus engendrés par la mise aux enchères des droits d'émission carbone à des investissements verts (le soutien à l'adaptation des PME aux nouvelles normes, par exemple...)
- Le PS a voté contre la libéralisation du transport ferroviaire de passagers international, la droite l'ayant soutenu (vote 2006/2007 - cf. paquet ferroviaire III)

## **Ce que nous proposons :**

- Développer un réseau ferroviaire à grande vitesse compétitif et d'un coût accessible entre grandes villes et régions européennes, bien connecté aux autres modes de transport
- Créer un espace aérien intégré offrant des routes aériennes plus directes et des temps de vol réduits
- Rendre le transport maritime et fluvial plus propre, plus efficace et plus sûr pour les travailleurs et les passagers.
- Transformer les transports urbains : les maires socialistes d'Europe montrent l'exemple dans le manifeste Mobilité Urbaine qu'ils ont publié en 2008, présentant de nouveaux concepts plus rapides, économiques, non polluants. Le Parlement européen vient d'ailleurs d'adopter un plan d'action (rapport Savary).

**Très important** : l'essentiel des émissions (40%) dans les zones urbaines vient du transport routier et en 2020 80% des citoyens de l'Union vivront dans les zones urbaines.

- Présentation d'un programme européen de développement des réseaux de transport d'énergie et de transport de données à large bande, indispensables à l'économie européenne de demain. Nous appelons à deux types de financement : par la Banque Européenne d'Investissement et par l'injection de fonds structurels communautaires dans ces domaines d'avenir.

- Développer l'efficacité énergétique pour diminuer les factures des familles et pour créer des emplois, notamment dans les travaux d'isolation du bâtiment. L'Europe, les Etats et les collectivités locales doivent œuvrer à la consommation d'énergie, par des travaux d'efficacité énergétique des logements, et par un encadrement du marché assurant que les prix des fournisseurs d'énergie soient justifiés.

- Créer un Pacte européen pour le développement de l'emploi. Tous les programmes européens doivent être revus pour évaluer leur efficacité à préserver et renforcer les possibilités d'emploi et l'accès des travailleurs à l'emploi (via les ressources du Fonds social européen, notamment)

- Financer dans le budget européen un Programme de Compétences destiné à préparer les salariés, dans toute l'Europe, aux emplois de demain comme ceux liés aux technologies « vertes » et aux énergies renouvelables.

- Poursuivre l'application du principe du pollueur-payeur (notamment dans le transport maritime).